



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fivavaha - Tanindrazana - Fandrosoana

POLITIQUE NATIONALE INTEGREE GOUVERNANCE DE L'OCEAN MADAGASCAR



« NY RANOMASIM-BEN'I MADAGASIKARA SY IREO HARENY,
HO AN'NY MALAGASY SY NY TARANANY ».

CONTEXTE

Avec ses 587 000 km² de superficie terrestre, ses 5 603 km de côtes et sa Zone Économique Exclusive de 1 141 000 km², Madagascar possède tous les éléments nécessaires pour devenir une puissance économique maritime. Située dans une zone dont les actifs océaniques sont évalués à 333,8 milliards de dollars, Madagascar voit son Produit Marin Brut estimé à 20,8 milliards de dollars, presque le double de son Produit Intérieur Brut de 14,47 milliards USD en 2021. En raison de son emplacement stratégique dans l'Océan Indien et de ses vastes ressources marines, Madagascar est considéré comme un pays tourné vers la "thalassocratie".

L'histoire de Madagascar est étroitement liée à l'océan qui l'entoure. Les premiers habitants de la Grande Île sont souvent attribués aux Austronésiens, un peuple de navigateurs. Le terme Malagasy "Vahoaka", désignant le peuple, trouverait son origine dans une expression austronésienne signifiant "peuple de la pirogue". À travers les siècles, le commerce maritime a largement contribué au mélange du peuple et de la culture malagasy, façonnant ainsi l'identité actuelle. L'océan a nourri la pluralité de l'identité malagasy, marquant l'histoire de cette Grande Île par les échanges, les rencontres et le métissage.

Conscient du rôle crucial de l'océan dans l'histoire et l'identité de Madagascar, le Gouvernement malagasy a récemment affirmé sa volonté politique de faire de l'économie bleue un pilier de la croissance et un moteur du développement. Pour la première fois, la Grande Île s'est dotée d'une politique nationale intégrée de gouvernance des océans, marquant ainsi un tournant historique. Cette stratégie ambitieuse témoigne de la détermination du pays à exploiter pleinement le potentiel océanique qui l'entoure, afin de stimuler son développement économique et d'améliorer le bien-être de sa population.

Ainsi, pour Madagascar, il est crucial d'adopter une perspective politique concernant l'océan. Il est primordial d'analyser les multiples fonctions de celui-ci pour répondre aux besoins du pays à l'échelle locale et internationale. Les besoins essentiels incluent de :

- Renforcer l'insularité de Madagascar ;
- Assurer une gestion juste, durable, équitable et responsable des ressources côtières et marines ;
- Protéger l'environnement marin ;
- Assurer la gouvernance de l'espace maritime et océanique ;
- Garantir la sûreté et la sécurité maritimes.



COEUR DE LA POLITIQUE

Vision : **«Une meilleure gouvernance de l'espace maritime et du fond marin permettant l'atteindre des résultats économiques positifs et soutenables.»**

Objectif :

Il s'agit de mettre en place un cadre de gouvernance inclusif de la mer, des côtes et du fond-marin, qui intègre tous les organismes responsables des affaires maritimes et océaniques et qui harmonise les actions nationales relatives aux ressources marines de Madagascar.

Ceci afin de favoriser l'essor d'une économie diversifiée, compétitive et durable au profit de la population malagasy.

PRINCIPES DIRECTEURS



Intégration



Redevabilité Etatique



Principe de précaution



Transparence et responsabilité



Principe pollueur-payeur



Intégrité écosystémique



Confiance publique



Respect de la tradition



Participation publique

PRIORITÉS ET ACTIONS À ENTREPRENDRE

DÉVELOPPER UNE GOUVERNANCE INTÉGRÉE DE L'OCÉAN

- Mettre en place un cadre juridiques approprié et un financement adhérent ;
- Adopter une approche écosystémique ;
- Mettre en œuvre une planification spatiale marine et une gestion des zones côtières ;
- Mettre en place des institutions et mécanismes de coordination et de résolution de conflit ;
- Renforcer les compétences des tribunaux et leur coopérations à l'extérieur ;
- Poursuivre le processus de délimitation de l'espace maritime sous la juridiction nationale.

PROMOUVOIR ET RENFORCER LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ EN MER

- Assurer le maintien de l'ordre public en mer ;
- Intégrer la sûreté et la sécurité maritimes dans le système de défense et de sécurité nationale ;
- Mettre en place des structures locales d'appui des interventions en mer ;
- Promouvoir la coopération en matière de sûreté et de sécurité maritimes ;
- Mettre en œuvre les engagements internationaux de Madagascar en matière de sûreté et sécurité maritimes.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT MARIN AU PROFIT DES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Renforcer la lutte contre la pollution marine ;
- Renforcer et mettre en œuvre des mesures d'atténuation des effets du changement ;
- Redynamiser les dispositifs de protection des espèces biologiques, faune et flore marines ;
- Restaurer l'état de la biodiversité marine à travers l'expansion des réseaux des aires marines protégées et des campagnes de restauration d'écosystèmes marins et côtiers ;
- Multiplier les efforts de préservation du littoral face aux menaces de la pression démographique.

PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE MARITIME GÉNÉRATRICE DE CROISSANCE BLEUE

- S'ouvrir aux diverses utilisations des ressources vivantes et non-vivantes ;
- Promouvoir et planifier la diversification des secteurs économiques ;
- Améliorer et diversifier stratégiquement les infrastructures maritimes ;
- Mettre en place des régimes commerciaux et fiscaux favorables aux investissements nationaux et étrangers ;
- Renforcer les valeurs ajoutées des produits maritimes sur le territoire national ;
- Développer des compétences compétitives.

PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ SOCIALE À TRAVERS LA GESTION DURABLE DE L'OCÉAN

- Reconnaître et sécuriser les droits des communautés locales sur les ressources côtières et marines ;
- Informer, sensibiliser et faire participer les citoyens sur les démarches de la gouvernance intégrée de l'océan ;
- Assurer le développement équitable des agglomérations et des communautés côtières ;
- Favoriser la sauvegarde et la valorisation des connaissances et des cultures traditionnelles relatives à la mer et les côtes ;
- Responsabiliser progressivement les collectivités territoriales décentralisées dans les affaires maritimes et côtières.

PROMOUVOIR LES RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES MARINES

- S'ouvrir aux diverses technologies marines ;
- Favoriser et soutenir les recherches et la collaboration entre les institutions de recherche nationales et étrangères ;
- Prioriser progressivement les connaissances scientifiques dans les référentiels pédagogiques nationaux ;
- Faciliter la considération des connaissances scientifiques dans les prises de décision politiques et économiques ;
- Assurer le partage et l'exploitation de données marines à travers des protocoles claires et équitables ;
- Promouvoir l'éducation et la sensibilisation du public aux enjeux et opportunités de développement maritime.

Pourquoi une Politique Intégrée de Gouvernance de l'Océan ?



La rédaction de cette politique a pour objectif d'unifier l'ensemble de la population malgache autour d'un nouveau défi commun : faire de l'océan et de l'économie bleue un moteur puissant de développement durable et équitable afin d'assurer la croissance économique durable du pays. L'océan, élément central de l'histoire de Madagascar, recèle d'opportunités exceptionnelles que le peuple malgache se doit désormais d'exploiter. Les ressources marines telles que la pêche, l'énergie, la biotechnologie et le tourisme offrent des perspectives considérables, mais leur exploitation requiert une stratégie ambitieuse intégrant la croissance économique, l'inclusion sociale, l'innovation technologique et la préservation de l'environnement.

La mise en œuvre de cette politique souligne l'importance d'un dialogue national concernant le rôle essentiel des océans dans le développement durable de Madagascar. Voici quelques questions clés à considérer :

- Comment exploiter pleinement le potentiel bleu pour favoriser une prospérité partagée par tous?
- Comment transformer les zones côtières en centres d'innovation pour l'économie maritime?
- Comment protéger ces précieuses richesses marines afin de les léguer aux générations futures?

Pour que l'océan et l'économie bleue deviennent de véritables leviers de développement, il est essentiel de mettre en place les mesures suivantes :

- Faire en sorte que la Politique intégrée de gouvernance soit adoptée par l'ensemble des parties prenantes grâce à des débats et des échanges inclusifs.
- Impliquer et mobiliser la population malgache autour de la valorisation durable des ressources océaniques.
- Élaborer de manière concertée une feuille de route opérationnelle pour sa mise en œuvre, accompagnée d'un plan d'actions prioritaires.
- Renforcer les cadres de concertation et de partenariat entre les acteurs publics, privés et de la société civile sur les questions maritimes.
- Lancer des initiatives concrètes en matière d'innovation, de gestion durable des ressources halieutiques, d'éducation et de formation.
- Mobiliser des fonds et des sponsors pour soutenir les actions prioritaires découlant de la conférence.

En réunissant ces conditions, Madagascar pourra accroître sa visibilité internationale dans les domaines maritimes.